

Compte-rendu : *La grande duperie*, de Mahmûd 'Abd al-Fadil

Michel Galloux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/1198>

DOI : [10.4000/ema.1198](https://doi.org/10.4000/ema.1198)

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 1991

Pagination : 277-279

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Michel Galloux, « Compte-rendu : *La grande duperie*, de Mahmûd 'Abd al-Fadil », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 7 | 1991, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1198> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.1198>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

Compte-rendu : *La grande duperie*, de Mahmûd 'Abd al-Fadil

Michel Galloux

RÉFÉRENCE

Mahmûd 'Abd al-Fadil, *Al-Khid'a al-Kubra (La grande duperie). Économie politique des sociétés de placement de fonds*, Dar al-mustaqbal al-'arabî, Le Caire, 1989, 214 p.

- 1 Si le clivage traditionnel gouvernement/opposition reste valable en ce qui concerne certains grands problèmes socio-politiques en Égypte, dans le cas de l'affaire des sociétés de placement de fonds, les intellectuels sympathisants de la gauche ont dans une large mesure rejoint les partisans du pouvoir en place dans leur analyse du phénomène. Il en est ainsi de Mahmûd 'ABD AL-FADIL, mais aussi de Farag FAWDA, de 'Abd al-Qadir CHUHAYB ou de Badr 'AQL. Les thèses de ces auteurs vont toutes, à quelques nuances près, dans le même sens : elles préconisent l'intervention du gouvernement dans le fonctionnement de ces sociétés (1988). Mahmûd 'ABD AL-FADIL, qui nous intéresse ici, rattache essentiellement le phénomène à l'*infîâtâh*, politique d'ouverture économique entreprise par le président Sadate et reprise par le président Mubarak avec quelques correctifs.
- 2 Plus précisément, l'auteur relie le développement de ces sociétés à celui d'une économie parallèle stimulée par le boom pétrolier des années 70 et qui a pris, au niveau financier, la forme de marchés non officiels où travaillent en particulier les changeurs de devises. L'auteur rappelle que de nombreux dirigeants de sociétés de placement de fonds étaient au départ des changeurs qui ont utilisé des conditions historiques particulièrement favorables pour donner une dimension « investissement » à leur activité. L'analyse recourt largement aux concepts de « rente » et de « revenu rentier », les titulaires de revenus modestes ou moyens étant transformés en « classe rentière » par la répartition soudaine de revenus fixes distribués mensuellement (rendements de leurs dépôts auprès de ces sociétés), très supérieurs à ce que proposaient les autres

institutions financières – jusqu'à 25 ou 30 % annuellement – et couvrant à peu près l'inflation.

- 3 Les liens avec le « capitalisme international » font l'objet d'une étude particulière dans laquelle l'auteur insiste notamment sur les accords avec les multinationales occidentales en vue de monter des sociétés conjointes (*joint ventures*). Ainsi, l'accord du groupe Sa'd pour l'Investissement avec l'industriel Zanussi pour la fabrication de réfrigérateurs, ou avec Procter et Gamble pour les détergents industriels, ou avec le groupe français Printemps pour l'ouverture de chaînes de magasins en Egypte. Dans tous les cas, Mahmûd 'ABD AL-FADIL insiste largement sur le fait que ces sociétés ne se distinguent en rien des entreprises créées à la suite de *l'infîâtâh* et soumises à la loi 43 de 1974, le référent islamique étant simplement un moyen de capter un maximum de dépôts, employés ensuite dans des investissements peu utiles au développement national ou peu productifs.
- 4 La spéculation sur les marchés internationaux – spéculation sur l'or ou sur les devises – cause essentielle de la crise, puis de la chute de ces sociétés, fait également partie des chefs d'accusation retenus contre elles 100 millions de dollars de pertes pour la société al-Rayân, pertes dues à des spéculations sur les métaux précieux en 1986, selon la revue *Middle East Economic Digest*. L'auteur met constamment l'accent sur le contraste entre la légitimation islamique face aux clients – références aux versets coraniques, signes extérieurs d'islamicité comme le port de la barbe,...- et la réalité des pratiques.
- 5 Au niveau national, les sociétés de placement de fonds ont, selon l'auteur, pénétré en profondeur la société civile pour parvenir à leurs fins :
 1. tout d'abord, la presse et les maisons d'édition, moyen essentiel pour conquérir l'opinion publique : c'est ainsi qu'al-Rayân a acheté à prix d'or des encarts dans les journaux et magazines à gros tirage, gouvernementaux en particulier, tels qu'*al-Ahrâm*, *al-Akhbar*, *Mayo*, *al-Musawwar*, *Rose al-Yusuf*, *al-Gumhuriyya*, etc...
 2. ensuite, le secteur bancaire. Ainsi, en 1986, la prise de contrôle par la société al-Charîf du conseil d'administration de la Banque islamique internationale d'investissement et de développement, après l'achat du tiers des actions de cette banque, ou l'entrée du groupe des Sociétés al-Rayân dans le capital de la Banque internationale égypto-américaine, ou les prises de participation du groupe Sa'd (30 %) dans les Banques de développement national créées par 'Uthmân Ahmad 'Uthmân.
 3. enfin, le gouvernement et les personnalités religieuses. Des opérations de corruption ont visé ainsi les plus hauts dignitaires de l'Etat, tels que Râbî al-Sa'dâwî, vice-ministre de l'administration locale, nommé par al-Rayân directeur au bureau du président du conseil d'administration de ses sociétés, ou des gouverneurs de province. Il s'agissait bien sûr, par le biais de ces personnalités, de faire pression au sein même du gouvernement ou de l'administration pour obtenir les facilités financières ou les autorisations nécessaires au fonctionnement de ces sociétés. Quant aux religieux, leur implication était au moins aussi essentielle que les politiques, s'agissant d'entreprises se réclamant de l'islam. Le cheikh al-Cha'râwî a ainsi appuyé de son charisme les activités de la société Hoda Misr, apparaissant régulièrement, en particulier, sur les encarts publicitaires de cette dernière en compagnie des responsables. De même le cheikh 'Abd al-Sabûr Chahîn, membre du Parlement, nommé membre du conseil d'administration du groupe al-Rayân, ou le cheikh Salah Abu Ismâ'îl, lié à la société al-Hilâl.
- 6 Que retenir de ce livre ? Un point de vue, il faut le reconnaître, assez nuancé, les conceptions adverses (en particulier celles des islamistes, notamment à travers l'hebdomadaire *al-Cha'b*, et des libéraux, dont l'organe d'expression est le quotidien *al-*

Wafd) étant prises en considération et analysées avec objectivité. Il n'en demeure pas moins que la « thèse » défendue et résumée par le titre de l'ouvrage repose sur certains présupposés des plus discutables : la « crédulité » des déposants, « bernés » par le slogan islamique, la « puissance diabolique » de ces sociétés face à un Etat « candide », des activités purement « parasitaires » et « nuisibles » à l'économie nationale. Thèse à peu près semblable à celle de l'hebdomadaire *al-Ahrâm al-Iqtisadi*, qui était cependant, quant à lui, plus virulent dans sa campagne contre les sociétés. Or, l'on sait maintenant ce qu'il convient de penser de la « naïveté » des épargnants, appartenant pour une part importante à la classe moyenne, relativement éduqués et sachant par conséquent dès le départ les risques qu'ils prenaient en traitant avec des sociétés ne garantissant pas leurs dépôts.

- 7 La vision d'un Etat en situation défensive et intervenant finalement pour rétablir la légalité (1988) et éviter la ruine de l'économie nationale n'est pas moins sujette à discussion, comme d'ailleurs le prouvent certains « sondages d'opinion » montrant que de nombreux déposants attribuent la responsabilité de la perte de leurs dépôts auprès des sociétés de placement de fonds au gouvernement lui-même et à son intervention intempestive dans l'activité de ces dernières.
- 8 Quant aux investissements de ces entreprises, s'ils rentraient effectivement, pour un certain nombre d'entre elles, dans l'esprit de l'*infitâh*, des enquêtes ont montré que de véritables projets de développement national avaient été réalisés (par le groupe al-Charîf en particulier).
- 9 Ces réserves mises à part, le mérite de cet ouvrage est finalement de montrer comment de petites sociétés individuelles, dont le fonctionnement repose exclusivement sur la personnalité d'un seul homme, ont pu, dans un laps de temps très court, s'affirmer comme une force économique majeure capable de mobiliser les fonds de millions de citoyens égyptiens, face à un système bancaire et financier officiel dont la légitimité, aussi bien d'un point de vue religieux (question du taux d'intérêt) qu'économique (faiblesse des rémunérations par rapport à l'inflation) est apparue, à cette occasion, comme largement douteuse.

INDEX

Mots-clés : économie